

## DE QUI SONT LES *INSTRUCTIONS AUX HOMMES DE DESIR ?*

(suite)

La question fut posée dans la "Note de l'éditeur" qui termine la dernière de ces dix instructions (Paris, Documents martinistes, n°s 1 et 3 à 11, 1979-1982). Puis il fallut la remettre sur le tapis ("De qui sont les "Instructions aux hommes de désir" ?", *EdC*, n° 3, hiver 1992, p. 82-83). Or, le progrès de la recherche corrige la deuxième mise au point. Dans l'attente d'une troisième édition des *Instructions*, la CSM doit fixer l'état de l'affaire en novembre 1996.

Quel est donc l'auteur de ce cours ? Je le crus d'abord de Saint-Martin. Une pièce impromptue, fraternellement communiquée par Hermete, m'a constraint à un réexamen et je penche maintenant pour Martines, sans exclure une collaboration littéraire entre le théurge et le théosophe (qui est le théurge ? qui est le théosophe ?).

Le témoin textuel suivi pour l'édition (ms."Baylot" desdites instructions et d'un nouveau *Traité des bénédictions*) est daté de 1776; c'est la date d'une copie, elle nous indique le *terminus ad quem* de l'original, et voilà tout. D'après une mention portée sur la première et unique instruction de l'exemplaire "Hermete", sans autre variante notable, les instructions furent données au temple de Versailles. Enfin, la cinquième des dix instructions se situe dans une semaine sainte ou très peu de jours auparavant.

Si Martines fut l'orateur, ce que la critique interne et sa griffe sur la copie "Hermete" rendent plausible, ce peut avoir été pendant le séjour parisien de 1767, où il installa son Tribunal souverain, à l'équinoxe de printemps, et ouvrit le temple de Versailles, Pâques tombant le 19 avril. Pourtant, la chose n'est guère probable, car, peu après son départ, on pressa Martines de revenir instruire les frères de Paris et de Versailles. Des projets avortèrent et le grand souverain ne retourna qu'en 1771.

Cette année-là conviendrait aux instructions, aussi bien quant à la date et mieux quant aux circonstances. Martines fut, en effet, à Versailles, "pour affaires" (*Fournié scripsit*), en mars-avril 1771, Pâques le 31 mars. Certes, un second voyage le mènera à Paris, à la fin de l'été suivant et jusqu'en octobre. Il prodigera alors ses soins pédagogico-mystagogiques aux élus coëns de la capitale et installera définitivement le temple coën de Versailles. Est-ce assez pour exclure qu'au printemps Martines ait pu,

éventuellement à côté d'activités profanes, donner dix instructions aux frères versaillais ?

Comment, toutefois, rejeter définitivement l'hypothèse que les instructions soient d'un répétiteur ? La critique interne n'est pas décisive et Martines de Pasqually permettait, il advint même qu'il ordonnât d'authentifier avec sa griffe des documents officiels de l'Ordre, qui ne lui étaient pas personnels (voir, par exemple, sa lettre à J.-B. Willermoz, du 20 juin 1968, ap. G. Van Rijnberk, *Martines de Pasqually*, 1938, t. II, p. 84-85). Hauterive séjourna à Paris-Versailles, notamment depuis le 11 février 1776 au plus tard jusqu'en octobre de l'année suivante. Et si l'hypothèse "Saint-Martin" est peu probable, aucune ne s'impose avec une forte probabilité.

Ultime complication. Comme le ms. "Baylot" n'indique point de lieu et généralise le titre spécifique ("Instructions pour les temples des élus coën [...]", peut-être le même texte, après avoir été d'abord utilisé par Martines, a-t-il été redonné ailleurs par des répétiteurs ? A moins que l'exemplaire versaillais ne particularise des instructions générales. Dans l'un et l'autre cas, les noms d'Hauterive et de Saint-Martin risquent de ressurgir, aussi hypothétiquement qu'auparavant.